

deux officiers et de trente-six sergents et trompettes ; un officier même qui agirait comme adjudant et quartier-maître avec un sergent-major et un trompette, pourrait être très-utile aux troupes canadiennes ; mais il serait probablement mieux que l'adjudant soit pris tout d'abord dans l'armée régulière.

On donnerait certainement de cette manière l'instruction nécessaire ; les armes et uniformes seraient conservés avec soin, tandis qu'à présent beaucoup se perdent ou sont mal tenus ; on économiserait la solde des gardiens ; il y aurait en tout temps un officier permanent responsable au quartier-général du bataillon ; on aurait sans cesse un noyau d'hommes pour l'instruction élémentaire ; on infuserait une nouvelle vie dans toute l'organisation et on lui donnerait un caractère de cohésion, d'ordre et de régularité qui lui manque.

Comme j'ai eu l'honneur de vous faire rapport à mon retour à Ottawa non seulement sur les différents devoirs qui incombent à l'état-major d'un régiment, mais encore sur l'obligation morale qui stimulerait les officiers de tout rang à devenir parfaitement familiers avec le service militaire en suivant ces écoles d'instruction, je n'entrerai pas ici dans plus de détails.

L'état-major aurait, en outre de l'exercice, des fonctions diverses et importantes à remplir dans les différents districts ; leurs rapports mensuels au quartier-général ainsi que les écoles feraient foi de l'exécution de ces devoirs, et combleraient une lacune sérieuse.

Les camps d'exercice auraient par ce moyen une valeur incontestable, car il est reconnu qu'ils sont plus efficaces pour enseigner aux troupes les différents devoirs de la vie du soldat, en inspirant un véritable émulation militaire entre les régiments, que de simples exercices de caserne, qui ne doivent en être que le complément.

Je suis d'opinion que la formation d'une compagnie du génie est non moins nécessaire que celle de l'infanterie, dont je viens de parler. Cette compagnie a un service tout particulier et nécessite des études scientifiques. Il nous faut par exemple un effectif d'artisans capables pour réparer et empêcher de tomber en ruines les excellents forts, batteries, arsenaux et autres ouvrages et bâtisses militaires, où se trouvent les améliorations les plus modernes. Je ne mentionne que cette fonction entre toutes les autres qui doivent être accomplies par les soldats du génie.

J'ai proposé la formation d'une demi-compagnie à Kingston, vu la position centrale de cette ville, d'où l'on peut détacher quand il le faut, des partis à l'est ou à l'ouest ; et d'une demi-compagnie à Québec, vu la nature de ses fortifications et de ses ouvrages militaires.

J'ose donc soumettre le projet de former des écoles de brigade à votre sérieuse considération.

Le projet du gouvernement de créer un collège militaire à Kingston est appelé à produire de grands résultats. Le cours d'études que suivront les cadets dans ce collège sera, d'un ordre plus élevé et plus scientifique, et ces études les rendront aptes à des fonctions beaucoup plus importantes que ne pourrait le faire l'instruction plus mécanique de la cavalerie et l'infanterie, en fait de discipline, exercice et économie intérieure, dont le besoin se fait immédiatement sentir.

Il n'y a pas de doute que l'état-major du pays à l'avenir comptera plusieurs jeunes gens intelligents et habiles, qui commenceront leur carrière dans ce collège.